

MAGAZINE

# RHÔNE



Construire  
la poétique  
de la ville

20  
15

N°5  
LE MAGAZINE  
D'ACTUALITÉ  
DE LA RÉGIE DU RHÔNE

RÉGIE DU  
RHÔNE





œuvre architecturale, sans faire recours à un formalisme sensationnaliste. L'élégance de la solution se voit particulièrement dans la façade sur rue, soit le lieu d'expression principal de son intégration dans le contexte et l'affirmation de sa nouvelle identité. On y retrouve notamment une résonance avec le langage architectural du bâtiment existant: l'ancienne façade est reprise et intégrée dans la nouvelle sur toute la hauteur de l'édifice, le gabarit est maintenu sur la largeur et la trame des fenêtres existantes mise en valeur, en devenant l'élément structurant de la fresque. Celle-ci, œuvre de l'artiste Karim Noureldin, reprend littéralement le motif de la grille, peinte en lignes de couleur cuivre (un pigment métallique) sur fond gris clair, et déployée sur toute la surface de la façade.

La trame et la grille sont des motifs emblématiques à la fois de la construction standardisée et mécanisée d'après-guerre et d'une conception moderniste de l'espace. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la grille était un dispositif spatial employé par des avant-gardes modernistes pour dessiner l'espace infini et «*aperspective*». Pour les artistes comme Mondrian ou plus tard Agnès Martin, la grille sollicite le hors-champ, suggérant une continuité par-delà la toile. Pour les architectes, la grille était synonyme du plan libre. Dans son ouvrage phare «*Vers une architecture*» paru en 1923, Le Corbusier parlait de la grille en façade comme d'une articulation «*accusatrice*» qui met en rapport la géométrie de la surface du bâtiment avec celle du volume, de manière à accuser ses formes au lieu de les dissimuler. La grille est aussi matrice spatiale, faisant allusion aux systèmes de construction modulaires, infiniment extensibles – du moins en théorie.

Cependant, comme tout dispositif minimaliste, la grille demande une arti-

culution savante, faute de quoi on retrouve des bâtiments quelconques, aux limites qui paraissent arbitraires ou régies principalement par des questions de dimensionnement intérieur. Si la façade existante au 9 avenue de Sécheron n'était pas entièrement dépourvue de qualités, son écriture était plutôt anodine. Rajouter une surélévation singulière n'aurait eu pour effet que de souligner la modestie du bâtiment existant et de s'en distancier, voire même s'en aliéner. Or, dans le cadre des surélévations, l'aliénation formelle relève souvent d'une autre qui est, elle, sociale et économique, car il s'agit de rajouter des appartements aux loyers nettement supérieurs à ceux des logements existants. Raphaël Nussbaumer, lui, a osé inscrire sa transformation complètement dans la trame de l'existant et ensuite, transformer cette trame en une véritable «*matrice*». Tout d'abord, la reprise des façades sur toute leur hauteur, choix fort louable de la part du propriétaire, permet de créer une «*toile libre*» sur laquelle on vient redessiner l'identité de l'édifice. Côté rue, la planéité du dessin de Noureldin souligne la «*mise à plat*» de la surface qui vient désormais à fleur des fenêtres. Loin d'être une œuvre «*rajoutée*» au nom de l'art contemporain, la fresque souligne les réalités constructives de la façade tout en jouant sur une certaine tension spatiale créée par la grille. D'apparence rigide, la grille est en fait composée de lignes discontinues et le dessin semble vibrer de par le contraste entre sa couleur vive et le fond gris. Le glissement latéral des lignes, se détachant des bords par-ci, débordant par-là, suggère le mouvement des fils dans un métier à tisser. En haut, là où l'ancien bâtiment était couronné d'une corniche, les lignes cuivrées de la fresque s'arrêtent net au bord de la surface plane de la façade, sollicitant le hors-champ et faisant allusion aux étages rajoutés de la surélévation.

Côté cour, la trame devient tridimensionnelle, une matrice dessinée par l'élégante structure métallique des loggias vient s'intégrer à la façade. Les espaces de ces jardins d'hiver, d'une ambiance chaleureuse créée par l'emploi d'une peinture couleur magenta aux sols des balcons, viennent ainsi se lover avec les espaces intérieurs (transformant au passage les appartements existants). En plus de réécrire toute la façade côté cour, cet ensemble de balcons constitue sinon un espace commun du moins un espace d'égalité entre l'existant et les étages rajoutés. Certes, il n'est pas toujours possible dans le cadre d'une surélévation de rajouter ainsi des balcons à l'ensemble de l'immeuble ni de reprendre en totalité la façade existante – bien que l'on trouverait de nombreux avantages à une législation qui obligerait de telles mesures d'entretien. La surélévation au 9 avenue de Sécheron souligne les avantages de la création de tels biens communs, si nécessaires à la vie urbaine et démontre ainsi que la «*stratification*» de la ville n'empêche pas de créer des liens durables et signifiants entre ses différentes couches. ■

**Brenda Lynn Edgar** - Docteur en histoire de l'art - Maître assistante à l'Université de Genève - Architecte de formation, travaille sur la question de l'ornementation photographique en architecture, sujet de sa thèse de doctorat soutenue en 2013 à Paris I Panthéon-Sorbonne. A enseigné l'histoire et la théorie de l'architecture à l'HEIA, Fribourg, la HEAD Genève.

[1] Propos de Jacques Herzog cités dans *La trame et le hasard* de Jean François Chevrier